

Le 15 juin 2020

Déclaration commune des membres fondateurs du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle

L'Allemagne, l'Australie, le Canada, la République de Corée, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, l'Inde, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, Singapour, la Slovénie et l'Union européenne¹ s'unissent pour former le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA). En tant que membres fondateurs, nous nous engageons à soutenir le développement responsable et l'utilisation centrée sur l'humain de l'intelligence artificielle (IA), dans le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de nos valeurs démocratiques communes, conformément à la Recommandation de l'OCDE sur l'IA. À cette fin, nous nous réjouissons de travailler avec d'autres pays et partenaires intéressés.

Le PMIA est une initiative internationale et multipartite visant à guider le développement et l'utilisation responsables de l'IA, dans un esprit de respect des droits de la personne, d'inclusion, de diversité, d'innovation et de croissance économique. Afin d'atteindre cet objectif, les pays membres s'emploieront à jeter des ponts entre la théorie et la pratique et soutiendront des activités de recherche de pointe ainsi que des activités de mise en application liées aux priorités en matière d'IA.

En collaboration avec des partenaires et des organisations internationales, le PMIA rassemblera des experts issus de l'industrie, de la société civile, des gouvernements et du milieu universitaire. Ces experts se réuniront au sein de Groupes de travail axés sur quatre thèmes : 1) l'utilisation responsable de l'IA; 2) la gouvernance des données; 3) l'avenir du travail; et 4) l'innovation et la commercialisation. À court terme, les experts participants se pencheront également sur l'apport possible de l'IA comme moyen de répondre à la pandémie de COVID-19 et de la surmonter.

Le PMIA sera appuyé par un secrétariat, hébergé par l'OCDE à Paris², ainsi que par deux Centres d'expertise, l'un à Montréal, l'autre à Paris. La collaboration avec l'OCDE donnera lieu à de fortes synergies entre les travaux scientifiques et techniques du PMIA et le leadership international exercé par l'OCDE en matière de politiques liées à l'IA, ce qui approfondira la base de données probantes sous-tendant les politiques sur l'utilisation responsable de l'IA. Les Centres d'expertise fourniront un soutien administratif ainsi qu'un soutien à la recherche au titre de projets pratiques menés ou évalués par les experts des différents Groupes de travail issus de divers secteurs et disciplines. Les centres organiseront également les séances plénières annuelles du groupe d'experts multipartite du PMIA. Le Canada sera l'hôte de la première de ces séances en décembre 2020.

¹ Le processus formel d'adhésion est en cours

² Le processus d'établissement du secrétariat du PMIA à l'OCDE est actuellement dans sa phase finale.